



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 OCTOBRE 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 106.2018

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 27
 Qui ont pris part à la délibération : 24 Pour : 24 Contre : 0

Date de la convocation : 9 octobre 2018

L'an deux mille dix huit et le seize octobre à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. MONTAGNER. IGUNET. FERRARI. GADEN. Mmes BALAGUE. DETUYAT. SOULIER. VIGNE DREUILHE. MM. MANERO. MUSARD. VICENS. Mmes ARMENGAUD. FABREGAS. LABORDE. PONS. M. VALMY. Mmes ALEXANDRE. FOISSAC.

Pouvoirs : Mme DENES à Mme PONS. M. DUBLIN à M. VICENS. M. PEGOURIE à M. GADEN. M. THOMAS à M. MANERO. Mme VERNIER à Mme ALEXANDRE.

Absents excusés : MM. DUBLIN. PEGOURIE. POUVILLON. THOMAS. Mmes DENES. VERNIER. ESTAUN. OVADIA.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : DECISION MODIFICATIVE N° 3

Exposé :

L'exécution du programme d'investissement prévu au budget rend nécessaire de procéder à des ajustements budgétaires sur les différents chapitres de la section d'investissement.

Décision :

Le Conseil municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération du Conseil municipal n°124.2017 en date du 14 décembre 2017 approuvant le budget primitif 2017,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 26.2018 en date du 27 mars 2018 approuvant la décision modificative n°1 valant budget supplémentaire,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 92.2018 en date du 18 septembre 2018 approuvant la décision modificative n°2,
Entendu l'exposé de M. MUSARD, Conseiller municipal délégué, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1^{er} : d'adopter la décision modificative n° 3 de l'exercice budgétaire 2018 pour le budget principal telle que détaillée ci-dessous :

Section investissement dépenses

Chapitre 21 Immobilisations corporelles : + 4 950 €

Article 21538 Autres réseaux Opération 159 : + 4 950 €

Chapitre 23 Immobilisations en cours : - 48 100 €

Article 2313 Constructions Opération 159 : + 146 250 €

Article 2313 Constructions : - 194 350 €

Chapitre 157 Opération Réhabilitation de la bibliothèque et sa transformation en médiathèque : +2 000 €

Article 2313 Constructions : + 250 €

Article 2183 Matériel de bureau et matériel informatique : + 1 750 €.

Chapitre 158 Opération Extension et rénovation de l'Hôtel de ville : + 41 150 €

Article 21533 Réseaux câblés : + 950 €

Article 21534 Réseaux d'électrification : + 3 300 €

Article 21538 Autres réseaux : + 4 300 €

Article 2313 Constructions : + 32 600 €

Article 2 : de donner délégation au Maire ou à défaut à son délégué à l'effet de notifier au Préfet et au comptable public l'ensemble des pièces dans les délais fixés par les lois et règlements en vigueur.

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20181016-16102018_106-DE
Reçu le 29/10/2018
Signé par serialNumber=0002,CN=Gerard
d ANDRE,T=MAIRE D'AUCAMVILLE,
OU=DIRECTION GENERALE,O
U=0002 21310022500019,OU=MAIRIE
D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALBAN,
C=FR
29/10/2018

Commune d'Aucamville – 31140



AUCAMVILLE